Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503642-20260408-59_04_2026-DE

Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le mercredi 08 avril 2026

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 08 AVRIL 2026

Le mercredi huit avril deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le jeudi deux avril conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 29 membres.

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers en Exercice : 29 | Nombre d'abstentions : 0 |
| Nombre de conseillers présents : 26 | Nombre de votants : 29 |
| Nombre de procurations : 3 | Nombre de votes pour : 29 |
| | Nombre de votes contre : 0 |

**Étaient présents :**

M. GUÉRET Sébastien, Mme LE BOULER Valérie, M. MORVAN Arnaud, Mme LAMART Dominique, M. NICOLLE Henri, Mme. HUON Christine, M. BODIN Gilles, Mme NEDJAR Nadia, M. CHENAIS Anthony, Mme ROBIN Véronique, Mme BLANCHARD Agnès, M. DELINOTTE Thibault, M. ROPERT Lilian, Mme RIC Caroline, M. BAYET Eric, M. BOUVET Gaëtan, M. BOURTOURAULT Michel, Mme CARRER Laurence, M. PRIMAULT Olivier, Mme CHAUVEL Elodie, M. AIT LAHBIB Brahim, Mme TANCEREL Béatrice, M. LENEUST Philippe, Mme RACAPE Hélène, Mme BOURUMEAU-FLORET Karine, Mme GESLIN Annie

**Absents Excusés :**

Mme DEBROIZE Anne procuration à Mme. BLANCHARD Agnès, Mme LESAGE Catherine procuration à M. DELINOTTE Thibault, M. BLANCHARD Ronan procuration à Mme. BOURUMEAU-FLORET Karine

Mme Valérie LE BOULER a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 02 avril 2026 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies et le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026 est lu et arrêté.

## 59_04_2026 – DESIGNATION D'UN DELEGUE REFERENT DU DISPOSITIF "ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE" PROPOSE PAR RENNES METROPOLE

M. le Maire expose le dispositif mis en place par Rennes Métropole pour un accompagnement des communes membres en faveur de la transition agricole et alimentaire. Ce programme permet aux communes trois accompagnements :

- ✓ Dans la définition et la mise en place des actions en faveur de la transition agroécologique (foncier agricole, installation-transmission, sensibilisation aux pratiques durables, sensibilisation des enfants, commerce, …)
- ✓ En restauration collective, pour augmenter les approvisionnements alimentaires durables et locaux dans les restaurations collectives municipales
- ✓ En restauration collective pour la diminution du gaspillage alimentaire et la valorisation des excédents alimentaires par le don

Lors du mandat précédent, la commune a pu bénéficier d'un accompagnement sur le deuxième et le troisième item.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503642-20260408-59_04_2026-DE

Il est proposé au conseil municipal de s'inscrire dans le dispositif pour le nouveau mandat et de désigner un élu référent pour ce programme.

En application de l'article L2121-21 du CGCT, s'agissant de procéder à une nomination, il y a lieu d'y procéder par vote à bulletin secret sauf décision contraire du conseil municipal à l'unanimité.

**Il est proposé de voter à main levée conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de voter main levée.**

**Il est proposé au conseil municipal :**

- **De désigner M. Anthony CHENAIS en qualité de référent sur ce programme.**

  - **Délibération approuvée à l'unanimité**

***Pour extrait conforme,***

***Le Maire, Sébastien Guéret***

